

Les élections communales du 10 octobre 1982

Analyse des résultats.

par Danny VAN DE WAUWER,

Chargé de cours au Hoger Instituut voor Vertalers en Tolken, Anvers.

★

Il y a lieu de placer les élections communales du 10 octobre 1982 dans leur cadre. Les fusions de communes décidées en 1976 portaient leurs premiers effets (1) ; la répartition politique du pays en était profondément modifiée. Des entités petites se retrouvaient noyées dans des agglomérations plus grandes. Par conséquent, l'incidence des facteurs locaux s'était atténuée et le caractère spécifiquement politique de ces élections était accentué. Les partis représentés au parlement avaient reçu la possibilité d'utiliser des « numéros nationaux » qui étaient les mêmes partout. Ceci rendait plus aisée leur identification politique. Cet aspect « national », six ans après les fusions, mérite considération.

Le 10 octobre 1976, 10 numéros nationaux avaient été utilisés. En 1982, ce nombre s'est élevé à 27. Suite au « divorce » linguistique des familles libérale et socialiste, ces partis se présentaient sous des numéros différents dans le nord et dans le sud du pays. De plus, un certain nombre de sigles (et donc de numéros nationaux) avaient été déposés pour éviter leur utilisation concurrentielle (BSP, PLP, etc.). Des numéros nationaux avaient également été attribués à certaines listes de cartel qui se présentaient dans une ou plusieurs communes (SPE — Socialistische Progressieve Eenheid — à Leuven, UPL — Union pour Liège — à Liège).

Bien que les élections communales soient un mécanisme de répartition du pouvoir local, les partis politiques les considèrent comme un baromètre de popularité. Et nous constatons que les partis de l'opposition en font a contrario, un test de popularité pour la politique gouvernementale. Les élections législatives du 8 novembre 1981 avaient bouleversé l'échiquier.

(1) Voir le numéro spécial de *Res Publica* de 1982 (n° 3-4) : La fusion des communes en Belgique. Une évaluation après cinq ans.

En Flandre aussi bien qu'en Wallonie, les libéraux étaient devenus le deuxième parti. Il est donc intéressant de voir dans quelle mesure les élections communales ont confirmé, ou non, cette nouvelle tendance. Evidemment, une comparaison entre élections communales et élections législatives se heurte à un problème technique et politique.

Méthode de travail et difficultés.

Si l'on veut comparer les résultats des élections communales du 10 octobre 1982, aux résultats de 1976 et aux résultats des élections législatives de 1981, deux problèmes se posent.

a) Une comparaison « communales » - « communales ».

Les élections de 1976 concernaient 596 communes. Dans une commune, Herstappe, dans l'arrondissement de Tongeren, province du Limbourg, il n'y avait qu'une seule liste. L'Arrêté royal du 17 septembre 1976 portant fusion de communes prévoyait un délai supplémentaire de six ans pour la ville d'Anvers. Sept communes de la périphérie, en l'occurrence Berchem, Borgerhout, Deurne, Ekeren, Hoboken, Merksem et Wilrijk ont été rattachées à la ville d'Anvers avec effet au 1^{er} janvier 1983. Par conséquent, le nombre total de communes est retombé à 589. Le 10 octobre 1982, les élections concernaient 587 communes. Cette fois-ci il y avait 2 communes où le nombre de candidats était égal au nombre de sièges à pourvoir : Herstappe (la plus petite commune de Belgique) et Grâce-Hollogne, dans l'arrondissement de Liège.

En 1976, 1.450 listes avaient été présentées, dont 1.414 sous un numéro national, soit 57,7 %. En 1982 le nombre total de listes présentées s'est élevé à 2.718, soit une augmentation de 268. Ceci porte la moyenne du nombre de listes par commune à 4,63, contre 4,12 en 1976 et 2,71 en 1970. Le total des listes portant un numéro national a également augmenté, pour passer à 1.641. Le pourcentage des listes « nationales » s'est ainsi élevé à 60,4 %, soit une augmentation de 2,7 %.

Le nombre de communes où les partis qui se présentent sont les mêmes qu'en 1976 est très limité. Les listes dites « anti-fusion » de 1976 ont disparu. Certaines listes de cartel ont également disparu, par exemple Kern de Schoten (arrondissement d'Anvers) et diverses listes d'union flamandes dans l'agglomération bruxelloise. Dans quelques autres communes, de nouvelles listes de cartel ont fait leur apparition, tel UPL à Liège. Etant donné que les électeurs ne se trouvent donc pas devant le même choix qu'en 1976, une comparaison pure et simple des résultats devient impossible.

Le problème se complique davantage du fait que les partis politiques ne sont plus les mêmes. En effet, il y a non seulement l'apparition de nouveaux partis, tels Agaley, Ecolo et UDRT-RAD, mais en plus la scission de partis traditionnels. La crise gouvernementale d'octobre 1978 a provoqué la scission du parti socialiste et a donné lieu à deux partis autonomes, à savoir PS et SP (ce dernier sigle date de mars 1980). Ce parti s'étant présenté en 1976 sous un seul numéro national, le problème d'une comparaison se pose donc pour les listes bruxelloises. Nous avons travaillé dans l'hypothèse que les listes des « Rode Leeuwen » doivent être comparées aux listes SP de 1982. Dans les communes où les Rode Leeuwen se sont présentés en 1976, de façon autonome ou sur une liste de cartel flamande, et où participait également une liste socialiste sous un numéro national, nous avons considéré cette dernière comme appartenant au PS. Une telle affectation n'a pas été possible dans trois communes, à savoir Anderlecht, Evere et Jette.

Pour le RW les élections communales de 1976 n'ont pas été un succès. Les divergences internes entre les réformistes et les radicaux, suite à l'expérience malheureuse de la responsabilité gouvernementale en 1974, s'étaient accentuées et avaient provoqué une scission. Le 15 janvier 1977 un nouveau parti fut créé, le PRLW (Parti des Réformes et de la Liberté de Wallonie). Le parti rassemblait l'ex PLP et une partie du RW. La situation des libéraux bruxellois est plus compliquée. Lors des élections communales de 1976, il n'y avait qu'une seule commune, à savoir Jette, où une liste PVV-PLP sous un numéro national avait pu être présentée. Dans 16 communes des listes PL-LP avaient été présentées. Ce parti avait déjà capté une partie de la fédération bruxelloise du PLP et s'acheminait vers une collaboration étroite, d'abord avec le PLP wallon, ensuite avec le PRLW. La réunification libérale sera consacrée lors des élections européennes du 10 juin 1979, avec la présentation d'une liste PRL.

En ce qui concerne les « Blauwe Leeuwen », nous avons suivi le même raisonnement que pour les « Rode Leeuwen ». Dans deux communes (Jette et Saint-Gilles), les votes ne peuvent être affectés ni au PVV, ni au PRL. En effet, dans ces deux communes a été présentée une liste IC-GEM, sur laquelle figuraient des « Blauwe Leeuwen ». Aussi, nous avons comparé les résultats du PRL aux résultats du PLP wallon et du PL-LP.

La scission du RW a été confirmée par la création du RPW lors des élections législatives du 8 novembre 1981. Il devient dès lors très difficile de comparer les résultats du RW en 1976 avec ceux de 1982.

Pour la comparaison des résultats obtenus en 1976 avec ceux de 1982, nous avons calculé le pourcentage des votes obtenus dans les communes où une liste avait été présentée.

b) *Une comparaison « communales » - « législatives ».*

Cette comparaison est encore plus périlleuse que la précédente. En effet, les électeurs sont différemment motivés quant au choix de conseillers communaux ou de parlementaires. Le comportement est différent, les sondages le confirment. Sans vouloir entrer hasardeusement dans un débat politique, il nous apparaît cependant nécessaire de faire le rapprochement avec les élections législatives, le climat politique s'étant profondément modifié au cours de la période 1976-1982. Malgré la « nationalisation » des élections communales, une certaine prudence s'impose dans l'interprétation d'une telle comparaison.

Pour les élections législatives, c'est le canton qui constitue la circonscription la plus petite, et non la commune. Afin d'éliminer au maximum les influences locales, il nous a semblé opportun de prendre une circonscription aussi étendue que possible pour procéder à une comparaison. Des difficultés techniques se posent toutefois dans la région bruxelloise. En vertu de l'Arrêté royal du 10 mars 1977, l'arrondissement électoral de Bruxelles est organisé de telle façon que certaines communes ou parties de communes de l'arrondissement Halle-Vilvoorde appartiennent à l'arrondissement électoral de Bruxelles. Au canton d'Anderlecht appartient la commune de Dilbeek, à l'exception des sections de Schepdaal et Sint-Ulriks-Kapelle, et la section Zellik de la commune de Asse. Les communes de Hoeilaart et Overijse de l'arrondissement Halle-Vilvoorde appartiennent au canton d'Ixelles. Les communes de Kraainem et Wezembeek-Oppem, ainsi que les sections Sint-Stevens-Woluwe et Sterrebeek de la commune de Zaventem appartiennent au canton de Saint-Josse-ten-Noode. L'autre partie de Zaventem appartient au canton de Schaerbeek, ainsi que la section Diegem de la commune de Machelen, la section Nederokkerzeel de la commune de Kampenhout et la commune de Steenokkerzeel, l'exception de Melsbroek et Perk qui sont affectés au canton de Vilvoorde. Le canton d'Uccle comporte la commune de Beersel, à l'exception de Dworp, Huizingen et Lot, appartenant à Halle, les communes de Drogenbos, Linkebeek, Sint-Genesius-Rode et la section Ruisbroek de la commune de Sint-Pieters-Leeuw. Si nous prenions comme circonscription les arrondissements flamands, ensemble avec les cantons flamands de Bruxelles, à savoir Asse, Halle, Lennik, Meise et Vilvoorde, les résultats seraient faussés. Ajouter l'arrondissement Halle-Vilvoorde aux autres arrondissements flamands nous donne également un résultat faussé. Pour toutes ces raisons, nous avons pris comme circonscription d'une part les quatre provinces flamandes, ensemble avec l'arrondissement de Leuven, les quatre provinces wallonnes, ensemble avec l'arrondissement de Nivelles, et d'autre part les arrondissements de Bruxelles et Halle-Vilvoorde.

Analyse des résultats.

Pour l'analyse du scrutin, nous n'avons pris en considération que les résultats obtenus par les listes déposées sous un numéro national. Nous n'avons donc pas tenu compte de certaines listes qui peuvent être associées à un parti national mais qui ne se sont pas présentées sous le numéro national ou le sigle national. Tel est par exemple le cas de la liste NOLS à Schaerbeek (FDF), BVV à Brugge (PVV), SPE à Leuven (SP), JONG à Bree (VU) et les listes CD. En ce qui concerne les élections législatives, nous avons utilisé les résultats officiels de la Chambre des Représentants. Pour les élections communales, nous avons pris les résultats officiels et définitifs, c'est-à-dire actualisés suite aux résultats contestés et annulés. Dans 10 communes, les résultats ont été annulés et de nouvelles élections ont dû être organisées. Il s'agit des communes de Balen et Hoogstraten dans la province d'Anvers, Brakel et Zwalm dans la province de la Flandre orientale, Lanaken et Sint-Truiden au Limbourg, Koksijde en Flandre occidentale, Aywaille et Braives dans la province de Liège et Neufchâteau dans la province du Luxembourg. Etant donné que pour les élections communales de 1982 le Conseil d'Etat doit toujours se prononcer sur certains résultats contestés, nous avons dû nous baser sur les résultats officiels, établis par la société IBM pour le compte du Ministère de l'Intérieur (2).

1. Les arrondissements flamands.

Au 10 octobre 1982 il y avait 3.743.800 électeurs inscrits. Les bulletins de vote déposés s'élevaient à 3.582.729, soit une participation de 95,70 %; 0,3 % de plus qu'en 1976. Au total 159.854 bulletins étaient recensés comme blancs et nuls, soit 4,46 %. En dépit d'un éventail de choix plus large, le pourcentage des votes blancs et nuls a augmenté de 1,03 %. Néanmoins, ce pourcentage est nettement inférieur à ce qu'il était pour les élections législatives de 1981 (7,5 %). Le pourcentage le plus élevé a été enregistré dans la commune de Ham, arrondissement de Hasselt (7,32 %). Le pourcentage le moins élevé a été noté dans les communes de Bierbeek, arrondissement de Leuven (1,21 %).

Les résultats obtenus par les différents partis ont été regroupés dans deux tableaux. Le premier tableau reprend les résultats des élections communales de 1982, comparés à ceux de 1976. Le deuxième tableau donne les pourcentages des différents partis obtenus aux élections communales et aux élections législatives.

(2) IBM, Résultats officiels du 10 octobre 1982, Elections communales, Officiële resultaten van 10 oktober 1982. Gemeenteraadsverkiezingen, s.l. (Diegem), s.d. (1982), 136 pages.

TABLEAU I
Arrondissements flamands
Comparaison des résultats des élections communales de 1976 et de 1982

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
CVP	1976		238	1.302.745	3.049.525	42,72	39,38	92,19
	1982		252	1.243.536	3.321.802	37,44	36,33	97,05
SP	1976		241	668.606	3.071.301	21,77	20,21	92,85
	1982		239	703.148	3.167.660	22,20	20,54	92,54
PVV	1976		127	328.111	2.135.014	15,37	9,92	64,54
	1982		158	378.645	2.485.364	15,23	11,06	72,61
VU	1976		144	321.645	2.237.121	14,38	9,72	67,63
	1982		142	338.902	2.473.277	13,70	9,90	72,26
Divers	1976			686.750	2.902.522	23,66	20,76	87,75
	1982			758.644	3.174.953	23,89	22,16	92,76
dont AGALEV	1982		53	74.146	1.234.816	6,00	2,17	36,08

(1) Sigles des partis.

(2) Année des élections.

(3) Nombre de communes où le parti s'est présenté sous son numéro national.

(4) Nombre de votes obtenu dans les communes sous (3).

(5) Total des votes valables déposés dans les communes où le parti s'est présenté sous son numéro national.

(6) (4) : (5), le pourcentage des voix ou l'audience électorale.

(7) Le pourcentage des voix dans le total des votes valables.

(8) Le pourcentage des votes valables, déposés dans les communes où le parti s'est présenté sous son numéro national, par rapport à l'ensemble des votes valables.

TABLEAU II
Arrondissements flamands
Comparaison des résultats des élections communales et des élections législatives

Année	CVP	SP	PVV	VU
1970	40,4	25,7	14,5	18,8
1971	37,8	24,2	16,3	18,8
1974	39,7	22,0	17,2	16,8
1976	42,7	21,8	15,4	14,4
1977	43,7	22,3	14,4	16,3
1978	43,5	20,9	17,2	11,5
1981	32,2	21,0	21,1	15,9
1982	37,4	22,2	15,2	13,7

Pour le CVP (Christelijke Volkspartij) les élections communales furent décevantes. Le pourcentage obtenu dans les communes où il se présentait sous son numéro national marque un recul de 42,72 % à 37,44 %, en fait 5,28 % en moins. Le CVP recule dans presque tous les arrondissements. Les plus grandes pertes ont été subies dans les arrondissements de Brugge (— 10,7 %) et Hasselt (— 10,0 %). Si, en 1976, le CVP avait encore recueilli plus de 50 % des voix dans 32,7 % des communes, ce pourcentage ne culmine, en 1982, que dans 18 %. Le CVP a donc perdu

grosso modo un tiers de ses majorités absolues en nombre de sièges. Mais, par rapport aux élections de 1981, le CVP progresse de 5,2 %. Il compense donc en 1982 plus ou moins la moitié des pertes subies en 1981.

Le SP (Socialistische Partij) totalise 22,2 %, contre 21,77 % en 1976, soit un léger progrès de 0,43 %. Ce progrès se confirme dans presque tous les arrondissements, sauf à Antwerpen (— 4,3 %) et Mechelen (— 0,3 %). La progression a été la plus nette dans les arrondissements de Oudenaarde (+ 5,4 %) et Hasselt (+ 3,8 %). Par rapport aux élections de 1981, le SP gagne 1,2 %. Dans certaines communes le SP s'est présenté sur des listes dites « Doorbraak » ou des listes « ouvertes », toujours sous le numéro national. Cette expérience a été couronnée de succès dans les communes de Genk (+ 5,24 %), Hove (+ 4,63 %) et Dendermonde (+ 2,81 %). La liste de cartel « Doorbraak », SPE à Leuven, n'a pas eu autant de succès. Au contraire, un recul de 4,29 % y était enregistré.

Le PVV (Partij voor Vrijheid en Vooruitgang) se maintient. Il passe de 15,37 % en 1976 à 15,23 % en 1982, soit un recul de 0,14 %. Les résultats du PVV sont très distincts d'un arrondissement à l'autre. Dans la moitié des arrondissements, le PVV est en progrès, ailleurs il recule. Le progrès le plus considérable est enregistré dans l'arrondissement de Roeselare-Tielt (+ 4,1 %) ; l'arrondissement de Turnhout accuse la plus grande perte (— 6,1 %). Par rapport aux législatives de 1981, le PVV perd 5,9 % ; ce recul dépasse le progrès enregistré en 1981.

La VU (Volksunie) passe de 14,38 % à 13,7 %, soit un léger tassement de 0,68 %. Les votes émis en faveur de la VU se situent à des niveaux très distincts : progrès de 5,7 % dans l'arrondissement de Tongeren-Maaseik, perte de 4,7 % dans l'arrondissement d'Oostende-Veurne-Diksmuide. Par rapport aux législatives de 1981, la VU perd 2,2 %. C'est donc la moitié de la progression réalisée en 1981 qui s'évapore.

Les autres listes recueillent à peu près le même pourcentage de voix : 23,66 % en 1976 contre 23,89 % en 1982. Remarquables à cet égard sont les résultats d'Agalev (« Anders gaan leven »). Dans les communes où il s'est présenté sous son numéro national, le parti recueille 6 % des voix.

Ensemble, les quatre partis traditionnels ont recueilli en 1976 2.621.107 des voix, soit 79,23 % des votes valables. En 1982, ils ont totalisé 2.666.231 des voix, soit 77,83 %.

2. Les arrondissements wallons.

Aux élections communales de 1982, 2.162.073 d'électeurs étaient inscrits, lesquels ont déposé 2.031.236 bulletins, soit une participation de 93,95 %. En 1976, ce pourcentage s'élevait à 94,10 %, ce qui nous per-

met de parler d'un statu quo. Toutefois, le nombre de votes blancs et nuls est en augmentation : il est passé de 3,72 % en 1976 à 5,18 % en 1982. Le nombre le plus élevé de votes blancs et nuls a été recensé à Lontzen, arrondissement de Verviers, à savoir 11,97 %, soit presque un bulletin sur huit. Dans deux communes, Tinlot dans l'arrondissement de Huy, et Trooz, dans l'arrondissement de Liège, aucun vote blanc ou nul n'a été déposé.

Tout comme en 1976, listes de cartels et listes locales ont été beaucoup plus nombreuses dans les arrondissements wallons qu'en Flandre. Dès lors, une certaine prudence s'impose dans l'interprétation des résultats.

TABLEAU III
Arrondissements wallons
Comparaison des résultats des élections communales de 1976 et de 1982

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
PSC . . .	1976	108	330.241	1.262.224	26,16	17,04	65,14
	1982	83	222.281	909.479	24,44	11,54	47,22
PS . . .	1976	175	693.642	1.628.438	42,60	35,80	84,04
	1982	171	605.245	1.453.309	41,65	31,42	75,46
PLP . . .	1976	62	125.497	845.384	14,84	6,48	43,63
	1982	74	180.611	887.233	20,36	9,38	46,07
PRL . . .	1976	44	89.400	841.843	10,62	4,61	43,45
	1982	12	7.385	156.069	4,73	0,38	8,10
Divers . .	1976		695.885	1.896.550	36,69	35,91	97,88
	1982		910.521	1.904.638	47,81	47,27	98,89
dont Ecolo .	1982	73	73.483	995.324	7,38	3,83	51,68

Notes explicatives (voir tableau I).

TABLEAU IV
Arrondissements wallons
Comparaison des résultats des élections communales et des élections législatives

Année	PSC	PS	PRL	RW
1976	26,2	42,5	14,8	10,6
1978	26,9	36,7	16,7	9,2
1981	19,6	36,2	21,7	5,5
1982	24,4	41,7	20,4	4,7

Par rapport à 1976, le PSC (Parti Social Chrétien) recule de 1,72 %. Ici également, les résultats sont très différents selon les arrondissements. La comparaison est rendue difficile par l'utilisation limitée du numéro national. Dans l'arrondissement de Liège, ce n'est que dans 4 des 23 communes que le PSC a utilisé son numéro national. Selon nos estimations, le recul est le plus net dans l'arrondissement de Namur (— 6,25 %). Par

rapport aux législatives de 1981, le PSC a gagné 4,8 % des voix, ce qui compense à peu près les deux tiers des pertes subies en 1981.

Pour le PS (Parti Socialiste) la comparaison est plus facile à établir, grâce au plus grand nombre de listes présentées sous un numéro national. Par rapport à 1976, le PS perd 0,95 % de ses voix. Ce recul est presque général. Dans les arrondissements d'Ath-Tournai-Mouscron et de Liège les socialistes ont progressé. La perte est la plus nette dans l'arrondissement de Nivelles. Par rapport aux législatives, le PS gagne 5,5 %.

Quant au PRL (Parti Réformateur Libéral), il passe des 14,84 % obtenus par le PLP en 1976, à 20,36 % en 1982, ce qui représente un gain de 5,52 %. Par rapport à 1976, le PRL est en progrès dans tous les arrondissements. Toutefois, il faut noter que ce parti n'était pas présent partout ; dans la province du Luxembourg, ce n'est que dans 3 communes sur 46, qu'une liste sous son numéro national a été présentée. Par rapport aux législatives de 1981, le PRL perd 1,3 %, soit à peu près un quart de son progrès de 1981.

Le RW (Rassemblement Wallon) ne s'est présenté que dans 12 communes et y passe de 10,62 % à 4,73 %.

Le pourcentage de voix recueilli par les autres listes et les listes de cartel est en augmentation sensible : de 36,69 % à 47,81 %. La liste Ecolo (Ecologiste) a obtenu 73.483 de votes, soit 7,38 %.

Les trois grands partis ensemble ont recueilli 1.008.137 des suffrages, soit 49,63 % contre 57,11 % en 1976. Probablement, ce recul est dû au plus grand nombre de listes de cartel.

3. Bruxelles-Halle-Vilvoorde.

Dans les arrondissements de Bruxelles-Halle-Vilvoorde il y avait à la date du 10 octobre 1982 1.002.663 d'électeurs inscrits. Le nombre de bulletins de vote recensés s'élève à 915.856, ce qui représente une participation de 91,34 %, soit 1,41 % de moins qu'en 1976. Les bulletins blancs et nuls représentent 4,97 %, soit 1,04 % de plus qu'en 1976. A Saint-Gilles les votes blancs sont les plus nombreux (7,83 %) ; c'est à Herne qu'il y en a le moins (1,02 %).

Dans l'arrondissement Bruxelles-Capitale (les 19 communes), le PSC perd 0,78 % des voix. Le PS perd 5,56 % et le FDF (Front Démocratique des Bruxellois Francophones) perd 8,76 %. Par rapport aux résultats obtenus en 1976 par le PL, le PRL gagne 3,62 %.

Bien que composées de façon différente, les listes de cartel flamandes perdent 1,99 %. Les listes purement flamandes obtiennent 9,47 % du nombre total des suffrages, contre 8,11 % en 1976.

TABLEAU V
Arrondissement Bruxelles-Capitale
Comparaison des élections communales de 1976 et de 1982

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
PSC . . .	1976	13	48.720	433.924	11,23	8,13	72,40
	1982	11	30.692	293.564	10,45	5,88	56,26
PS . . .	1976	16	86.702	492.842	17,59	14,47	82,24
	1982	15	51.741	430.235	12,03	9,92	82,46
PL . . .	1976	15	53.797	465.735	11,55	8,98	77,71
	1982	13	52.926	348.904	15,17	10,14	66,87
FDF . . .	1976	19	202.194	599.302	33,74	33,74	100,00
	1982	17	110.030	440.400	24,98	21,09	84,41
CVP . . .	1976	1	2.381	27.666	8,61	0,40	4,62
	1982	4	6.315	129.684	4,87	1,21	24,86
SP . . .	1982	5	6.646	168.643	3,94	1,27	32,32
PVV . . .	1982	3	4.811	141.397	3,40	0,92	27,10
VU . . .	1976	1	2.319	27.666	8,38	0,39	4,62
	1982	5	8.269	199.864	4,14	1,58	38,31
Vlaams Kartel .	1976	18	43.903	571.636	7,68	7,33	95,38
	1982	15	20.828	366.038	5,69	3,99	70,15
Ecolo . . .	1982	16	31.549	483.478	6,53	6,05	92,66
RAD-UDRT .	1982	19	22.961	521.759	4,40	4,40	100,00

Remarque : SP, PVV, Ecolo et UDRT-RAD n'avaient pas déposé de listes en 1976.

Notes explicatives (voir tableau I).

TABLEAU VI
Arrondissement Halle-Vilvoorde
Comparaison des résultats des élections communales de 1976 et de 1982

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
CVP . . .	1976	31	129.686	308.869	41,99	39,40	93,84
	1982	26	105.207	274.548	38,32	30,18	78,76
SP . . .	1976	17	33.792	200.066	16,89	10,27	60,78
	1982	25	45.651	293.106	15,57	13,10	84,08
PVV . . .	1976	13	17.067	153.598	11,11	5,19	46,67
	1982	22	38.170	237.516	16,07	10,95	68,14
VU . . .	1976	18	30.047	205.131	14,65	9,13	66,32
	1982	20	32.229	244.637	13,17	9,25	70,18
Agalev . . .	1982	8	5.799	117.426	4,94	1,66	33,69
Listes franco-phones . . .	1976	14	33.798	179.001	18,88	10,27	54,38
	1982	14	36.880	170.921	21,58	10,58	49,03
dont							
PSC . . .	1976	2	1.308	9.997	13,08	0,40	3,04
	1982	1	1.000	7.319	13,66	0,29	2,10
PS . . .	1982	4	2.706	32.267	8,39	0,78	9,26
	1982	1	440	7.319	6,01	0,13	2,10
FDF . . .	1976	3	7.791	41.581	18,74	2,37	12,63
	1982	2	3.690	33.730	10,94	1,06	9,68

Remarque : PS et PRL n'avaient pas présenté de liste en 1976.

Notes explicatives (voir tableau I).

La liste UDRT-RAD (Union Démocrate pour le Respect du Travail), qui s'est présentée dans l'ensemble des dix-neuf communes, recueille 4,4 % des voix. La liste Ecolo obtient 6,53 %.

Dans l'arrondissement de Halle-Vilvoorde, le CVP perd 3,67 %, comparé à 1976. Le SP et la VU sont également en recul, respectivement de 1,32 et de 1,48 %. Le PVV gagne 4,96 % et devient le deuxième parti en importance. Par rapport aux résultats de 1976, les listes francophones progressent de 2,7 %.

Les résultats des élections communales dans les arrondissements de Bruxelles et Halle-Vilvoorde ne sont pas directement comparables à ceux des élections législatives de l'arrondissement de Bruxelles. Une répartition par canton est impossible car certaines communes sont littéralement coupées en deux par la frontière cantonale (voir supra). Cependant, et malgré ces inconvénients, nous avons voulu rapprocher les différents résultats les uns des autres. Nous avons pour cela recalculé les résultats des élections communales, en partant de certaines hypothèses. Dans une certaine mesure, ces hypothèses peuvent être considérées comme étant arbitraires, ce qui fait que les résultats de cette comparaison doivent être interprétés avec prudence.

Une première répartition des suffrages se fait sur la base de l'importance relative de l'arrondissement Bruxelles - 19 communes et l'arrondissement Halle-Vilvoorde dans l'arrondissement électoral de Bruxelles pour les législatives. Dans cet ensemble, Bruxelles-Capitale représente 60 % des votes valables. Ainsi, pour les partis francophones nous avons pris le pourcentage de votes obtenu dans les communes où a été présentée une liste sous un numéro national (audience électorale), multiplié par 0,6. Le pourcentage obtenu par les partis flamands à Halle-Vilvoorde est multiplié par 0,4. Dans 14 communes de l'arrondissement Halle-Vilvoorde des listes francophones ont été déposées. Le total des votes valables recensés dans ces communes s'élève à 18 % du total des votes valables recensés dans l'arrondissement Bruxelles-Halle-Vilvoorde. Le pourcentage de votes des partis francophones à Halle-Vilvoorde est donc multiplié par 0,18. Le total des pourcentages obtenus par les partis flamands dans les 19 communes, là où ils se sont présentés, s'élève à 18,77 %. Dans l'ensemble des 19, les partis flamands obtiennent 9,47 % des votes valables. Le pourcentage des partis flamands dans Bruxelles - 19 communes ne sera donc pas multiplié par 0,6 (importance relative), mais par 0,3.

Il ressort du tableau VII que le CVP a pu compenser totalement son recul de 1981 et que le PSC a reconquis un tiers des votes perdus en 1981. Le SP gagne 1,07 %, tandis que le PS perd 0,81 %. Le PVV perd quatre cinquièmes de ce qu'il avait gagné en 1981 et le PRL perd un quart de

TABLEAU VII

Arrondissement Bruxelles-Halle-Vilvoorde
Comparaison sur la base des résultats calculés des élections communales de 1982
et des élections législatives

<i>Parti</i>	<i>1978</i>	<i>1981</i>	<i>1982</i>	<i>Différence 1981-1982</i>
CVP	16,68	12,50	16,79	+ 4,29
SP	5,50	6,34	7,41	+ 1,07
PVV	7,04	9,69	7,45	- 2,24
VU	5,94	7,79	6,51	- 1,28
PSC	11,63	7,21	8,73	+ 1,52
PS	10,57	9,54	8,73	- 0,81
PRL	5,01	12,21	10,18	- 2,03
FDF	27,96	17,38	16,96	- 0,42

son progrès de 1981. Le progrès de la VU, réalisé en 1981, est réduit de moitié et le FDF poursuit son recul et perd 0,42 %.

Conclusions.

Le 10 octobre 1982 6.219.262 voix ont été déposées. Le nombre des votes blancs et nuls est en légère augmentation et passe de 3,59 % en 1976 à 4,76 %. Par rapport au nombre de votes blancs et nuls des élections législatives de 1981 (7,34 %), ce pourcentage est peu élevé. En Flandre, le CVP est le grand perdant, bien qu'il n'y ait pas de grand vainqueur. Le pouvoir local sera mieux réparti. En Wallonie, le PRL est le grand vainqueur, tandis qu'il n'y a pas de grand perdant, sauf peut-être le RW dont l'effritement se poursuit. A Bruxelles, les perdants sont le FDF et le PS. Ici également, le PRL est le grand vainqueur. Les listes francophones à Halle-Vilvoorde, aussi bien que les listes flamandes à Bruxelles, sont en progrès. Agalev et Ecolo remportent au niveau local le succès escompté.

Il ressort d'une comparaison entre les résultats des élections communales et ceux des élections législatives de 1981 que les grands mouvements de 1981 sont partiellement neutralisés. La part des partis traditionnels dans le total des votes valables a légèrement diminué. Ceci tient probablement au dépôt de listes de cartel dans les grandes villes.

Si, au 10 octobre 1982 les électeurs avaient voté de la même façon que s'il s'agissait d'élections législatives, ces élections n'auraient pas provoqué de grands mouvements. Si le corps électoral est effectivement aussi stable, les prochaines élections législatives nous le confirmeront.

Summary : Analysis of the communal elections of 1982 in Belgium.

The results of the communal elections of 10 October 1982 are compared with the previous communal elections of 1976 and with the last parliamentary elections of 1981.

The Christian Democrats are the losers in the Flemish region. Their local power is seriously affected : a loss of one third of their absolute majorities. The other parties hold their position more or less.

In the Walloon districts, the Liberals show a gain whereas the Christian Democrats and the Socialists slightly recede. The « Rassemblement Wallon » loses more ground. In Brussels, FDF and PS have a serious set-back which benefits the Liberals.

The « green » parties Agalev in Flanders and Ecolo in Wallonia, who participated for the first time on a large scale in the communal elections obtained a fair result.

A comparison with the results of the last parliamentary elections is not easy. The Christian Democrats partly recover their losses of 1981, whereas the Liberals partly lose what they had gained. The Socialists strengthen their position and the federalist parties fall away slightly. In short, the big shifts of 1981 were partially cancelled out.

